

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 JANVIER 2011**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : A. SERRANO

Etaient présents : B. JACQUEMARD, J. C. BONNET, M. BOULAY, S. CHERUBIN, M. GIRARD, G. LEVIONNOIS, A. MAZINGUE-DESAILLY, P. NGUYEN, R. PESCHEUX, A. SERRANO, C. THEBAULT, M. THIERRY.

Absents excusés : E. HUOT-MARCHAND pouvoir à A. MAZINGUE-DESAILLY
C. NICOLLEAU

La séance est ouverte à 20 H 50.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Modification du Plan Local d'Urbanisme – Autorisation de signature d'une convention avec le cabinet SIAM

Monsieur THEBAULT émet une remarque sur le compte rendu du précédent Conseil. Concernant la vente de la maison communale située 40 rue de Frileuse, il souhaite qu'il soit précisé qu'il a voté contre aussi parce que l'amputation d'une partie du terrain va dévaloriser le prix de la propriété et que les travaux de déplacement des compteurs sont potentiellement coûteux pour la commune.

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE l'exécutif à engager, liquider ou mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec le Cabinet SIAM, domicilié 1 place de Chevy – 91190 GIF SUR YVETTE pour la constitution du dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, pour un montant de 9 800 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 25.

En Mairie, le 17 janvier 2011

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD